

Paris, le 1 juin 2023

Communiqué de presse

## Le GHR salue le plan saisonnier présenté par le gouvernement qu'il souhaite voir compléter pour plus d'efficacité immédiate

Olivier Dussopt, Ministre du Travail et Olivia Grégoire, Ministre déléguée au Tourisme ont présenté ce mercredi 31 mai 2023 un plan visant à favoriser le recrutement des travailleurs saisonniers dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration en particulier.

« Cette année, le secteur de l'hôtellerie-restauration prévoit de recruter près de 400 000 travailleurs supplémentaires dont la moitié de saisonniers », indique Didier Chenet, Président du GHR qui était présent à l'occasion de la présentation de ce plan par le gouvernement. Et d'ajouter, « Il faut développer encore davantage l'attractivité de nos métiers si l'on veut éviter aux hôteliers, restaurateurs et cafetiers de revivre cette saison les affres de la saison estivale 2022 au cours de laquelle 59% d'entre eux avaient dû freiner leur activité, c'est-à-dire refuser des clients, faute de personnel. »

Le plan « saisonniers » présenté par le gouvernement et auquel le GHR a contribué, a pour objet d'aider au recrutement de saisonniers au moyen de mesures visant à favoriser l'orientation, l'accueil et le recrutement, la formation et l'accompagnement des saisonniers y compris sur des sujets sensibles comme l'accès au logement.

Ces mesures vont dans le sens recommandé par le GHR qui dans les 5 mesures qu'il a proposé pour sauver la prochaine saison suggérait notamment de :

- De développer, sous tutelle de la Branche HCR, les dispositifs de formation POEC et POEI (Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives ou Individuelles) qui ont prouvé leur efficacité.
- Ou encore de favoriser la mise à disposition de logements à destination des saisonniers, la moitié des saisonniers devant en effet migrer vers leur lieu de travail pour la saison (source AKTO).

Si ces mesures qui viennent s'ajouter aux mesures prises par les représentants de la branche pour plus d'attractivité vont dans le bon sens selon le GHR, l'organisation professionnelle reste toutefois préoccupée alors que la saison a déjà commencé.

Pour Didier Chenet, « ces mesures vont aider au recrutement de saisonniers, c'est indéniable. Mais, pour plus d'efficacité il convient d'en ajouter d'autres car les besoins en main d'œuvre atteignent des records. Je demande au gouvernement d'inscrire de toute urgence les métiers des HCR sur la liste des métiers en tension afin de faciliter, ou plus précisément d'accélérer le recrutement de travailleurs étrangers.



*Je l'invite également à mettre sur la table le sujet des auto-entrepreneurs. Certains travailleurs ne veulent plus entendre parler de CDI ou d'emploi salarié. Ils veulent choisir leur planning de travail.*

*Le GHR propose d'autoriser un recours encadré aux auto-entrepreneurs dans notre secteur en le limitant à 20% des heures de travail accomplies dans l'entreprise.*

---

### **À propos du GHR**

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.